

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITÉ NAZI BONI

PRESIDENCE



BURKINA FASO

La patrie ou la mort, nous Vaincrons

Bobo-Dioulasso, le 04 SEPT 2026

COMMUNIQUE N°2026-00000042/MESRI/SG/UNB/P

**PORTANT APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT
D'ETUDIANTS EN MASTER DE BIOCHIMIE-MICROBIOLOGIE
AU TITRE DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2026-2027**

Le Président de l'Université Nazi BONI (UNB) porte à la connaissance du public qu'il est ouvert, au titre de l'année universitaire 2026-2027, un recrutement des étudiants pour le **Master de Biochimie-Microbiologie** à l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Vie et de la Terre (UFR-SVT).

La durée de la formation est de deux (02) ans soit quatre (04) semestres et déroulera en présentiel.

I. Conditions d'admission

Peuvent faire acte de candidature toute personne titulaire :

- d'une licence en Biochimie-Microbiologie ;
- d'un diplôme de docteur d'Etat en médecine, pharmacie, médecine vétérinaire, chirurgie dentaire, ou de tout autre diplôme académique jugé équivalent.

II. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- un formulaire de cursus rempli (à télécharger à partir de l'adresse <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité ;
- un curriculum vitae daté, signé (2 pages maximum) ;
- une copie légalisée d'un document officiel d'identité (passeport, carte nationale d'identité, ...) ;

- les copies légalisées des diplômes obtenus à partir du bac y compris ;
- les copies légalisées des relevés de notes des six semestres de la licence (à joindre en u seul fichier sur la plateforme) ;
- une lettre de motivation (1 page maximum) ;
- une autorisation de l'employeur pour les professionnels.

III. Soumission des dossiers de candidature

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **07 septembre au 22 septembre 2026 à 23 h 59 UTC**. Pour ce faire, chaque candidat devra se connecter au site <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de déposer son dossier sur la plateforme.

La validation de la candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossier qui s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) F CFA payables sur la plateforme Campusfaso par Fasoazerka, Coris Money, Moov Money ou Orange Money. Tout dossier incomplet sera rejeté.

IV. Sélection, publication des résultats et début des cours

La sélection des candidats se fera sur examen de dossier par le Comité pédagogique du Master. Les résultats seront publiés au plus tard le **27 septembre 2026** par notification dans les boîtes e-mails et par affichage. Le début des cours est prévu pour le **1^{er} octobre 2026**.

NB. :

- L'ouverture effective de la formation est subordonnée par l'atteinte d'au moins quinze (15) étudiants inscrits ;
- L'admission définitive est subordonnée au dépôt d'un dossier physique du candidat sélectionné au secrétariat de la Direction de l'UFR-SVT ;
- L'Administration se réserve le droit de déclarer l'appel à candidature infructueux au regard du nombre minimal de candidats retenus qui doit être de quinze (15).

V. Frais d'inscription et de formation

Les frais d'inscription et de formation sont établis comme suit :

Niveau	Nature des frais	Etudiants de la zone UEMOA	Etudiants de la zone hors UEMOA
M1	Inscription universitaire	51 500 F CFA	251 500 F CFA
	Frais de formation	-	-
M2	Inscription universitaire	51 500 F CFA	251 500 F CFA
	Frais de formation	500 000 F CFA	700 000 F CFA

Les frais d'inscription universitaire sont payables obligatoirement en une tranche sur Campusfaso pour confirmer l'inscription après admission.

Les frais de formation payables obligatoirement en une tranche sur campusfaso, en 2^{ème} année, sont exigées avant la soutenance du mémoire.

Ampliation : large diffusion

Le Président



Pr Hassan Bismarck NACRO

*Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Officier de l'Ordre des Palmes académiques*